

MAIRIE DE  
BESANÇON**Arrêté du Maire  
de la Ville de Besançon**

Publié le : 06/10/2026

DAG.26.00.A131

**OBJET :** Délégation de fonctions à Madame Marie-Line EGRON, Conseillère municipale en charge du sport adapté, sport handicap et sport santé.

Le Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-17, L.2122-18, L.2122-23, L.2122-32 et R.2121-2,

Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints du 27 mars 2026,

Vu la démission de Monsieur Frédéric PARISE de son mandat de conseiller municipal et de 14<sup>ème</sup> adjoint,

Vu l'installation de Madame Marie-Line EGRON en qualité de conseillère municipale,

Vu la délibération portant délégation du Conseil Municipal au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions, de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil Municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Délégation de fonctions est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité à Madame Marie-Line EGRON, Conseillère municipale, dans les matières ci-après :

- Sport adapté,
- Sport handicap,
- Sport santé.

La présente délégation de fonctions s'exerce en concertation avec Monsieur Mohamed AIT-ALI, 14<sup>ème</sup> adjoint en charge des sports et des équipements sportifs.

**Article 2 :** Cette délégation de fonctions ne comporte pas de délégation de signature.

**Article 3 :** Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site Internet de la Ville.
- adressé en Préfecture.

Besançon, le - 6 OCT. 2026

Le Maire

Ludovic FAGAUT

